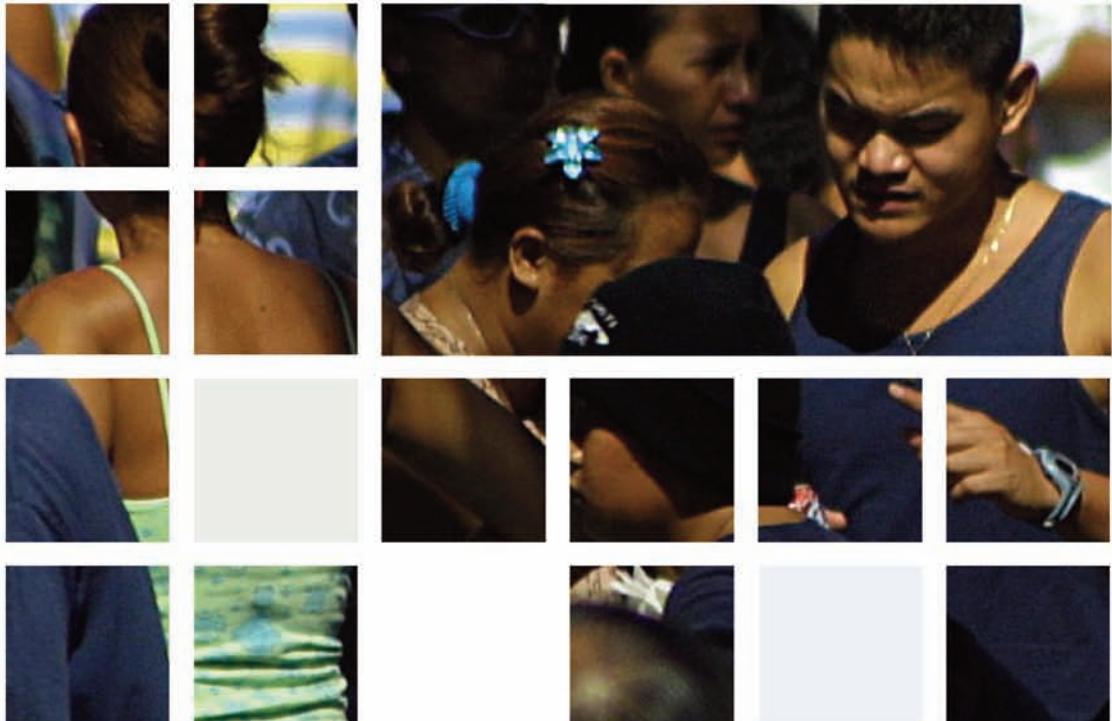


# Points forts

03

De la Polynésie française

## BILAN DÉMOGRAPHIQUE 2012



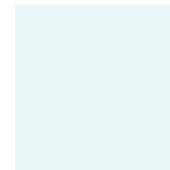
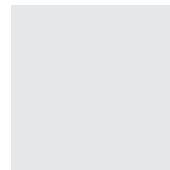
AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2013, 269 000 PERSONNES RÉSIDENT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la population a augmenté de 1 300 personnes, soit + 0,5 %. L'accroissement de la population est toujours tiré par la natalité qui est favorisée par une structure par âge propice, mais il est ralenti par un déficit migratoire historiquement élevé. L'accroissement de la population est beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 où la croissance atteignait 1,9 % par an en moyenne.



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE





### CHIFFRES CLÉS POUR 2012

	Polynésie française	France métropolitaine
Unité :	nombre	nombre
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>		
Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 (milliers)		
	<b>269</b>	<b>63 660</b>
<b>Pour l'année 2012</b>		
Croissance de la population (%)	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>
Naissances	<b>4 295</b>	<b>821 000</b>
Indice conjoncturel de fécondité	2,0	2,0
Taux de mortalité infantile (%)	7,5	3,5
Âge moyen des mères	27,7	30,1
Décès	<b>1 359</b>	<b>569 900</b>
Espérance de vie (en années)		
Homme	73,3	78,5
Femme	78,2	84,8
Mariages	<b>1 699</b>	<b>245 930</b>
Taux de nuptialité (%)	6,3	4,0
Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage		
Époux	35,9	32,0
Épouse	32,5	30,2

Tableau 1

Sources : ISPF, INSEE

### Note au lecteur : révision des bilans démographiques précédents

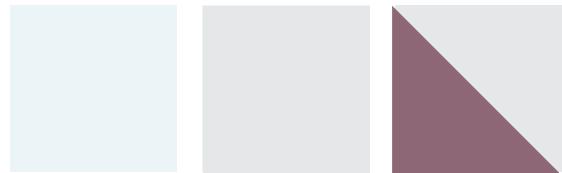
Les résultats du recensement de la population de 2012 ont conduit à réviser à la hausse les hypothèses de déficit migratoire annuel et, ce faisant, à réviser les résultats des bilans démographiques de 2008 à 2011. Les chiffres de population annuelle ont été revus à la baisse. Ce bilan démographique 2012 contient en annexe les principaux indicateurs d'état civil et de population pour les années précédentes. Ce sont ces données qui font foi désormais.

## ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

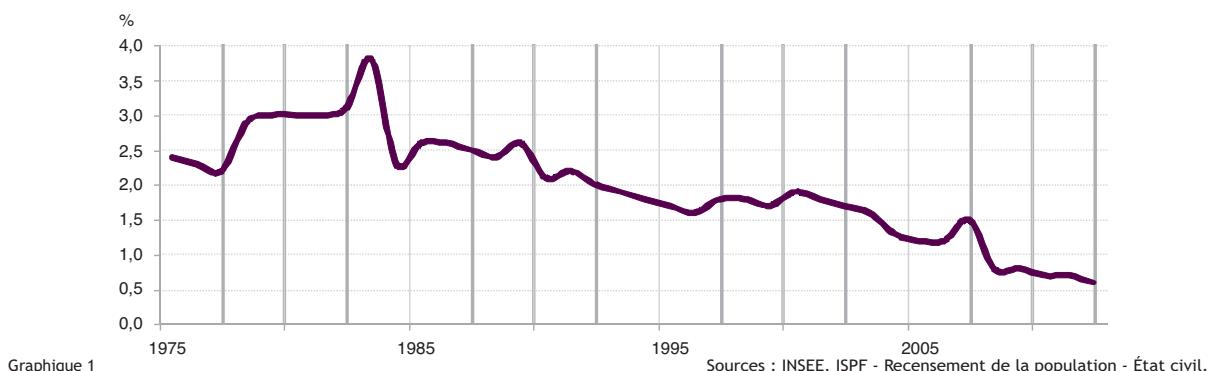
Au cours de l'année 2012, 4 295 personnes sont nées et 1 359 sont décédées. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et les décès, est donc de 2 936 personnes, un chiffre en léger recul.

Le déficit migratoire observé entre les recensements de 2007 et 2012 (- 7 700 personnes, soit - 1 550 personnes par an) pèse désormais sur l'évolution du nombre d'habitants de la Polynésie française, alors qu'il était auparavant négligeable (- 250 personnes par an entre 2002 et 2007).

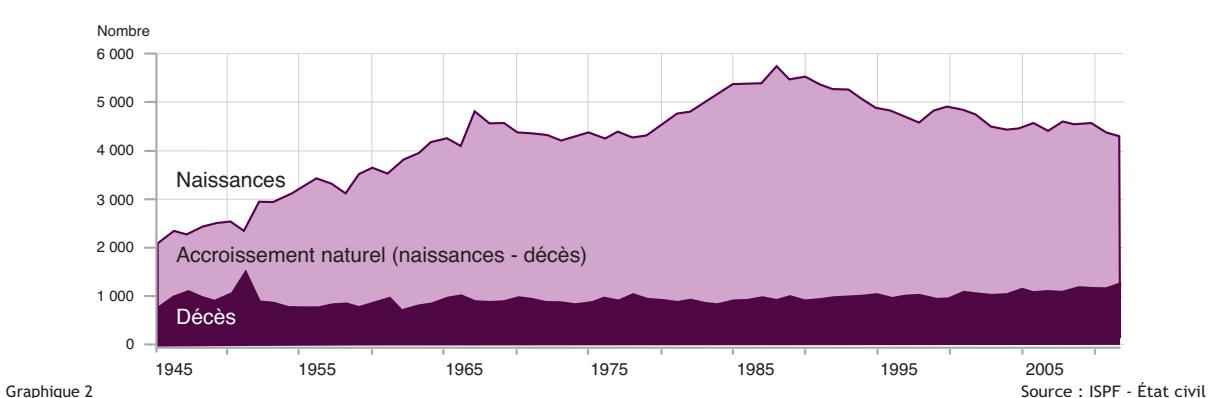
## DÉMOGRAPHIE



### TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1975



### NAISSANCES ET DÉCÈS DEPUIS 1945



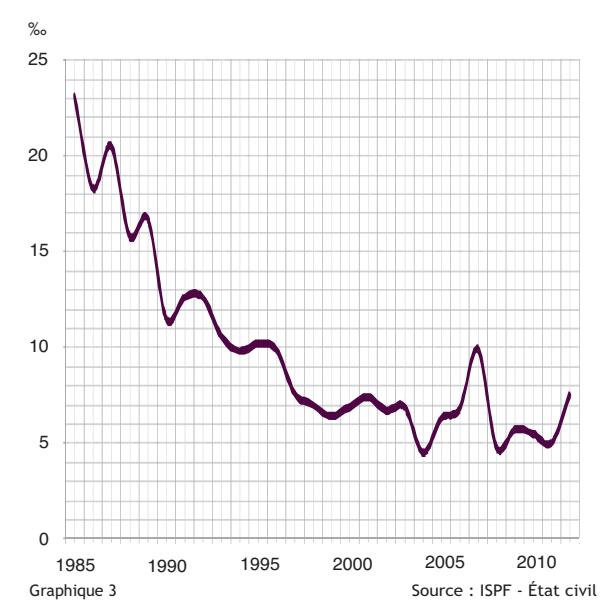
## MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE

En 2012, 1 359 personnes sont décédées. Ce nombre est au plus haut depuis les dix dernières années, avec un niveau bas de 1 023 décès en 1999.

L'espérance de vie à la naissance atteint 73,3 ans pour les hommes et 78,2 ans pour les femmes, soit une moyenne de 75,6 ans pour les résidents de Polynésie française. La durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 4 mois par an sur les 10 dernières années, avec une stagnation sur les deux dernières années. L'espérance de vie en Polynésie française demeure inférieure à l'espérance de vie des hommes et des femmes observée en France métropolitaine (respectivement 78,5 et 84,8 ans en 2012, selon l'INSEE).

Avec 32 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (7,5 décès pour 1 000 naissances). Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, elle semble avoir atteint un palier qui demeure deux fois supérieur à celui de France métropolitaine (3,5 décès pour 1 000 naissances).

### TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE



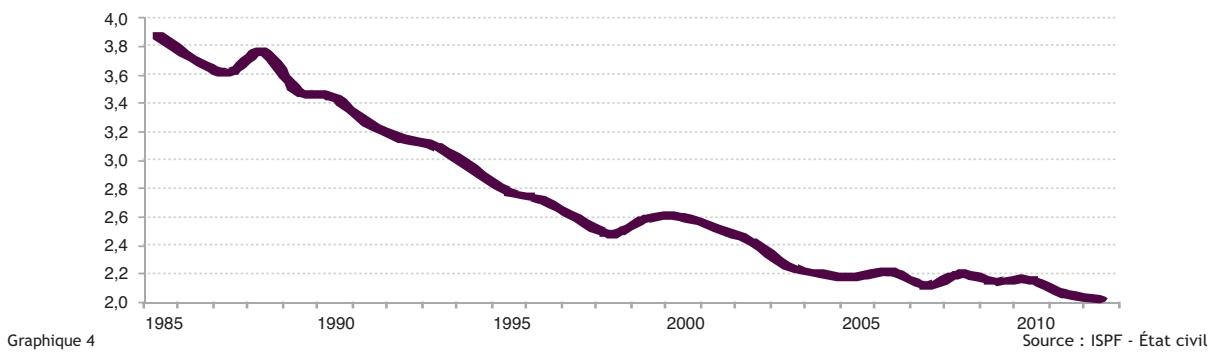


### NATALITÉ - FÉCONDITÉ

En 2012, 4 295 bébés sont nés en Polynésie française, soit 80 de moins qu'en 2011. Le nombre de naissances est relativement stable depuis 2003, autour de 4 500 naissances par an. Cette légère baisse des naissances s'explique par l'émigration de jeunes adultes ainsi que par la baisse progressive de la fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint en 2012 la valeur de 2,0 enfants par femme. La fécondité a ainsi rejoint le niveau de celle de la métropole.

L'âge moyen des mères à l'accouchement continue d'augmenter. Il est de 27,7 ans en 2012 contre 27,0 ans en 2000 et 26,0 ans en 1990.

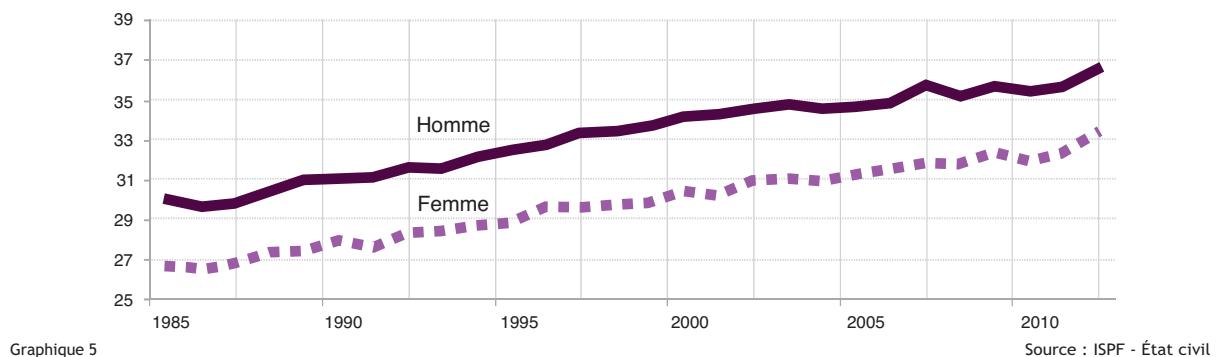
#### INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ



### MARIAGE - NUPTIALITÉ

1 699 mariages ont été célébrés en 2012, soit 268 de plus qu'en 2011. Le taux de nuptialité est ainsi de 6,3 %, en légère mais constante augmentation depuis 2001. Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2012, les femmes se marient à 34 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 2000.

#### ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE



## DÉMOGRAPHIE

PRINCIPAUX INDICATEURS DEPUIS 1999											
An	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement	Population moyenne	Naissances vivantes	Taux de natalité	Décès	Taux de mortalité	Décès d'enfants de moins d'un an	Taux de mortalité infantile	Solde naturel	Accroissement naturel
Unité :	milliers	%	milliers	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
2013	269,0	0,5									
2012	267,7	0,6	268,5	4 295	16,0	1 359	5,0	32	7,5	2 936	10,9
2011	266,1	0,7	266,9	4 375	16,3	1 242	4,6	22	5,0	3 133	11,7
2010	264,2	0,7	265,1	4 578	17,2	1 261	4,7	25	5,5	3 317	12,5
2009	262,4	0,8	263,2	4 543	17,2	1 262	4,8	26	5,7	3 281	12,4
2008	260,3	0,8	261,3	4 627	17,6	1 166	4,4	22	4,8	3 461	13,2
2007	258,3	1,5	259,3	4 431	17,0	1 190	4,6	30	9,9	1 854	7,1
2006	254,5	1,2	256,1	4 591	17,8	1 134	4,4	31	6,8	3 457	13,4
2005	251,4	1,2	253,0	4 461	17,5	1 224	4,8	28	6,3	3 237	12,7
2004	248,4	1,3	249,9	4 426	17,6	1 106	4,4	20	4,5	3 320	13,2
2003	245,2	1,6	246,8	4 496	18,1	1 109	4,5	31	6,9	3 387	13,6
2002	241,4	1,7	243,4	4 758	19,4	1 127	4,6	32	6,7	3 631	14,8
2001	237,3	1,8	239,3	4 869	20,2	1 171	4,9	36	7,4	3 698	15,3
2000	233,0	1,9	235,1	4 932	20,8	1 046	4,4	34	6,9	3 886	16,4
1999	228,7	1,7	230,9	4 835	20,8	1 023	4,4	31	6,4	3 812	16,4

Selon le recensement de la population, l'accroissement annuel moyen est de 0,6 % entre 2007 et 2012

Source : ISPF - État civil

## Sources

**État civil** : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfp.

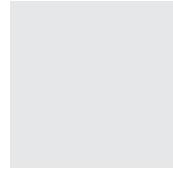
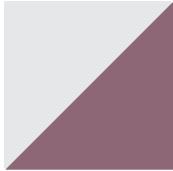
**Recensement de la population** : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, six recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 22 août 2012.

**Estimations annuelles de la population** : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

# 27,7 ans

C'est l'âge moyen des mères à la naissance en Polynésie française ; il continue d'augmenter au fil des années.





### Définitions

**Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Définitions relatives aux naissances

**Naissance** : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96 % des naissances).

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

**Taux de natalité** : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Taux de fécondité** : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

### Définitions relatives aux décès

**Espérance de vie à la naissance** : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

**Taux de mortalité** : Rapport des décès à la population moyenne.

**Taux de mortalité infantile** : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

### Définitions relatives aux mariages

**Taux de nuptialité** : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)